



## L'immigrant dans une ville minière. Une étude de l'interaction

Fernand Larouche

Volume 14, numéro 2, 1973

Le vécu

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055615ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055615ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Larouche, F. (1973). L'immigrant dans une ville minière. Une étude de l'interaction. *Recherches sociographiques*, 14(2), 203–228. <https://doi.org/10.7202/055615ar>

Résumé de l'article

Certaines études ont démontré que, dans leurs relations avec les immigrants, ils se laissent orienter par des attitudes négatives envers ceux-ci. Ces attitudes qui témoignent de nombreux aspects de notre histoire et de notre situation sociale ont déjà été rassemblées dans cette formulation :

« À cause des immigrants qui reçoivent toutes les laveurs du gouvernement et des employeurs, les Canadiens français se voient relégués aux postes les plus humbles. C'est une injustice flagrante à l'égard de ceux qui ont fondé, colonisé et développé le pays. On leur conteste le droit de commander dans leur propre pays. On veut *noyer la race canadienne-française par l'immigration*. Ce sont les *Anglais* qui veulent surtout la détruire, et c'est pour cela qu'ils donnent toujours la préférence aux immigrants. Sans l'immigration, les Canadiens français pourraient bientôt devenir majoritaires par le simple fait de leur accroissement naturel. » :

Cette constellation d'attitudes serait partagée par 77% des Canadiens français. La position dominante (44.65%) chez le groupe Canadien anglais est beaucoup plus positive; elle a été formulée comme suit:

« Pour accéder au rang de grande puissance, le Canada devra accroître sa population. Par ailleurs, il faut choisir des candidats assimilables par l'élément anglo-saxon du pays, ou, du moins, qui ne bouleversent pas la présente situation ethnique. »

Ces recherches démontrent également que le premier déterminant de ces attitudes est le facteur ethnique. « Chaque groupe ethnique aborde le problème de l'immigration d'abord en fonction de sa survivance. » C'est également la position qu'adopte le professeur Garigue. Bernard Mailhot, pour sa part, voit dans cette prédominance du facteur ethnique, une manifestation de ce sentiment de *minorité*, commun à chaque groupe ethnique, et qui engendre la création de barrières défensives étouffant l'émergence possible de zones d'échanges entre ces groupes.

L'ensemble de ces recherches constitue certainement un apport considérable en ce qui a trait au problème des relations ethniques au Canada français. Elles suggèrent que les attitudes envers les immigrants sont largement déterminées par les relations déjà existantes entre Canadiens français et Canadiens anglais. Toutefois, en abordant cette question par le biais du concept d'« attitude », elles en arrivent à une définition de la situation qui met en évidence une certaine *polarisation* des sentiments réciproques des groupes en présence. Pour notre part, nous croyons que le processus d'interaction construit par les acteurs sociaux au niveau du vécu recèle des éléments beaucoup plus complexes et nuancés que nous le laissent entendre les résultats des recherches précédentes; les significations qu'ils donnent à leurs relations s'ajustent, se modifient et sont constamment réinterprétées tout au long des interactions. C'est cet aspect de la situation que nous voudrions faire ressortir dans cette étude.

## L'IMMIGRANT DANS UNE VILLE MINIÈRE. UNE ÉTUDE DE L'INTERACTION

Les Canadiens français ont une faible capacité d'assimilation des étrangers. Certaines études ont démontré que, dans leurs relations avec les immigrants, ils se laissent orienter par des attitudes négatives envers ceux-ci.<sup>1</sup> Ces attitudes qui témoignent de nombreux aspects de notre histoire et de notre situation sociale ont déjà été rassemblées dans cette formulation :

« À cause des immigrants qui reçoivent toutes les faveurs du gouvernement et des employeurs, les Canadiens français se voient relégués aux postes les plus humbles. C'est une injustice flagrante à l'égard de ceux qui ont fondé, colonisé et développé le pays. On leur conteste le droit de commander dans leur propre pays. On veut *noyer la race canadienne-française par l'immigration*. Ce sont les *Anglais* qui veulent surtout la détruire, et c'est pour cela qu'ils donnent toujours la préférence aux immigrants. Sans l'immigration, les Canadiens français pourraient bientôt devenir majoritaires par le simple fait de leur accroissement naturel. »<sup>2</sup>

Cette constellation d'attitudes serait partagée par 77% des Canadiens français. La position dominante (44.65%) chez le groupe Canadien anglais est beaucoup plus positive; elle a été formulée comme suit :

« Pour accéder au rang de grande puissance, le Canada devra accroître sa population. Par ailleurs, il faut choisir des candidats assimilables par l'élément anglo-saxon du pays, ou, du moins, qui ne bouleversent pas la présente situation ethnique. »<sup>3</sup>

Ces recherches démontrent également que le premier déterminant de ces attitudes est le facteur ethnique. « Chaque groupe ethnique aborde le problème de l'immigration d'abord en fonction de sa survivance. »<sup>4</sup> C'est également la

1. Voir en particulier les recherches dirigées par Bernard MAILHOT, o.p. :

G. DUBREUIL, *Psychologie de groupe de la population de Montréal touchant le problème de l'immigration. Expérimentation et analyse statistique*, thèse de M.A., Université de Montréal, 1951.

D. CORMIER, *Psychologie de groupe de la population de Montréal touchant le problème de l'immigration. Références et vérifications*, thèse de M.A., Université de Montréal, 1951.

A. G. MALONE, *The Group Opinions and Attitudes of the Quebec Population concerning Immigration. A statistical analysis*, thèse de M.A., Université de Montréal, 1952.

2. G. DUBREUIL, « L'immigration et les groupes canadiens », *Contributions à l'étude des sciences de l'homme*, II, Montréal, 1953, p. 112.

3. *Idem*, p. 113.

4. *Idem*, p. 115.

position qu'adopte le professeur Garigue.<sup>5</sup> Bernard Mailhot, pour sa part, voit dans cette prédominance du facteur ethnique, une manifestation de ce sentiment de *minorité*, commun à chaque groupe ethnique, et qui engendre la création de barrières défensives étouffant l'émergence possible de zones d'échanges entre ces groupes.<sup>6</sup>

L'ensemble de ces recherches constitue certainement un apport considérable en ce qui a trait au problème des relations ethniques au Canada français. Elles suggèrent que les attitudes envers les immigrants sont largement déterminées par les relations déjà existantes entre Canadiens français et Canadiens anglais. Toutefois, en abordant cette question par le biais du concept d'« attitude », elles en arrivent à une définition de la situation qui met en évidence une certaine *polarisation* des sentiments réciproques des groupes en présence. Pour notre part, nous croyons que le processus d'interaction construit par les acteurs sociaux au niveau du vécu recèle des éléments beaucoup plus complexes et nuancés que nous le laissent entendre les résultats des recherches précédentes; les significations qu'ils donnent à leurs relations s'ajustent, se modifient et sont constamment réinterprétées tout au long des interactions. C'est cet aspect de la situation que nous voudrions faire ressortir dans cette étude.

#### I. L'INTERPRÉTATION EN SOCIOLOGIE

Il revient à Weber d'avoir posé que l'action sociale est irréductible à un objet propre aux sciences de la nature parce qu'elle est « subjectivement significative »; Weber ajoutait, en conséquence, qu'avant d'expliquer cette action par des causes ou des lois générales, il faut d'abord en comprendre la signification: quels sont les motifs, les intentions, les valeurs qui confèrent à l'action des individus une signification. Aussitôt un problème de méthode se pose. En effet, ces motifs, ces valeurs, ces intentions ne se présentent pas clairement et explicitement à la conscience de celui qui observe l'action en question et parfois même ils ne se présentent pas clairement à la conscience de celui qui agit. Comment alors réussir à discerner quelle est la signification réelle de l'action d'un individu? Bien sûr, si toutes les actions étaient rationnelles, nous dit Weber, on pourrait les comprendre avec un haut degré d'évidence: il suffirait d'évaluer l'adéquation des moyens à la fin que s'est fixée l'individu pour comprendre son activité. (Il s'agit ici, on le sait, du type-idéal de l'activité économique.) Mais il nous faut bien admettre que la grande majorité des actions des individus sont entachées d'éléments « irrationnels », qu'ils soient d'ordre affectif, religieux, traditionnels ou autres. C'est pour pouvoir comprendre ces

5. P. GARIGUE, « Attitudes des Canadiens français envers les autres groupes ethniques », *Le travailleur social*, XXVIII, 2, 1960, pp. 15-24.

6. B. MAILHOT, « La psychologie des relations inter-ethniques à Montréal », *Contributions à l'étude des sciences de l'homme*, III, Montréal, 1956.

actions que Weber se voit dans l'obligation d'introduire la notion *d'interprétation*. Comme la signification de l'activité d'un individu ne se présente pas immédiatement à la conscience d'un autre individu (qu'il soit observateur ou simplement membre d'une collectivité) avec évidence et clarté, ce dernier doit interpréter cette activité pour en comprendre la signification.

La réflexion entreprise par Weber fut poursuivie par Schutz, mais avec un œil critique. Schutz constate en effet que Weber n'est pas allé assez loin dans sa conception de la « signification de l'action », de la « motivation », de « l'interprétation subjective » ; ces ambiguïtés auraient déteint sur les principaux concepts méthodologiques qu'il a élaborés.<sup>7</sup> Schutz réglera donc son entreprise selon une double perspective : 1) expliciter davantage le monde des significations subjectives, de la conscience individuelle (ce qu'il fera à l'aide des catégories de la phénoménologie de Husserl), 2) pour mieux adapter la méthodologie des sciences sociales à cet univers significatif.

Ce que Schutz ajoute à Weber, c'est d'exploiter à fond et plus rigoureusement cette idée que l'interprétation subjective des significations n'est pas seulement un problème pour *l'observateur* mais qu'elle est un processus déjà en cours dans la situation quotidienne d'intersubjectivité des *acteurs* sociaux eux-mêmes. Schutz explique avec une clarté particulière, sa perspective, dans le passage qui suit :

« The observational field [of the social scientist] the social world, is not essentially structureless. It has a particular meaning and relevance structure for the human beings living, thinking, and acting therein. They have preselected and preinterpreted this world by a series of common-sense constructs of the reality of daily life, and it is these thought objects which determine their behavior, define the goal of their action, the means available for attaining them — in brief, which help them to find their bearings within their natural and socio-cultural environment and to come to terms with it. »<sup>8</sup>

Ainsi donc, pour Schutz, avant d'être une construction de l'observateur, la « *réalité sociale* » est d'abord une construction des *acteurs sociaux eux-mêmes*. Au niveau même du vécu, du quotidien, des significations sont conférées aux objets, aux comportements, aux événements, significations autour desquelles des hommes se rassemblent, constituant du même coup une « *réalité sociale* ». <sup>9</sup> Ces significations communes, ce « stock de connaissances » commun à un groupe, émergent sur la base de la situation fondamentale d'intersubjectivité et du

7. Voir à ce sujet : Alfred SCHUTZ, *The Phenomenology of the Social World*, North Western University Press, 1967, pp. 3-44.

8. A. SCHUTZ, « Common-Sense and Scientific Interpretation of the Social World », in M. NATANSON, *Philosophy of the Social Sciences*, New York, Random House, 1963, p. 305.

9. Schutz rejoint ici l'interactionisme symbolique de G.H. Mead, pour qui les significations sont inhérentes à l'action sociale et constituent par le fait même une réalité d'observation :

« In the social act, the adjustive response of one organism to the gesture by the organism — it is the meaning of that gesture [...] Meaning is thus not to be conceived fundamentally as a state of consciousness, or as a set of organized relations existing or subsisting mentally outside the field of experience into which they enter; on the contrary, it should be conceived objectively, as having its existence entirely within this field itself. » (G. H. MEAD, *Mind, Self and Society*, Chicago, University of Chicago Press, 1934, p. 78.)

processus d'interaction qui en découle. C'est à ce niveau que Schutz ramène le processus *d'interprétation*. C'est à partir des schémas d'interprétation que lui suggère son expérience, sa « biographie », que l'individu peut définir sa situation, en délimiter l'horizon, élaborer des projets d'action, en comprendre les motifs, et c'est à partir des mêmes schémas qu'il peut comprendre la situation d'autrui, ses projets, ses motifs. Mais on le voit, cette compréhension n'est pas immédiate, l'expérience subjective étant unique. Les significations qu'un sujet confère à ses actions ne sont pas toujours interprétées et comprises dans le même sens par un autre ; c'est fatal, car l'expérience subjective ne se laisse saisir qu'à partir « d'indications » de « signes », que chacun tente d'interpréter à partir de sa propre expérience, de sa propre situation biographique et sociale. Ce n'est que graduellement, d'interactions en interactions, que se construisent des schémas d'interprétation communs, des définitions de situation communes, des « typifications »<sup>10</sup> qui confèrent aux objets, aux actions et aux événements des significations où chacun peut se reconnaître et qui rendent possibles la constitution de « nous ». En ce sens, nous sommes en situation d'intersubjectivité aussi bien avec nos prédécesseurs qu'avec nos contemporains :

« The world of everyday life is a universe of significance to us that is, a texture of meaning which we have to interpret in order to find our bearing within it and come to terms with it. This texture of meaning, however originates in and has been instituted by human actions, our own and our fellow-men's, contemporaries and predecessors. All cultural objects — tools, symbols, language systems, works of art, social institutions etc. — point back by their very origin and meaning to the activities of human subjects... I cannot understand a cultural object without referring it to the human activity from which it originates — Here is the origin of the so-called postulate of subjective interpretation of the social sciences. »<sup>11</sup>

Fidèle à son second objectif, Schutz entreprendra cette adaptation de la méthodologie des sciences sociales à la « réalité sociale » telle qu'il vient de la définir :

« Since this postulate of the subjective interpretation is, as we have seen, a general principle of constructing cause-of-action types in common-sense experience, any social science aspiring to grasp "social reality" has to adopt this principle also. »<sup>12</sup>

Ce qui l'amène aussitôt à concevoir les constructions des sciences sociales comme des *interprétations* du second degré :

« The thought objects constructed by the social scientists refer to and are founded upon the thought objects constructed by the common-sense thought of man living his everyday life among his fellow-men. Thus, the constructs used by the social scientist are so to speak, constructs of the second degree namely constructs of the constructs made by the actors on the social scene, whose behavior the scientist observes and tries to explain in accordance with the procedural rules of his science. »<sup>13</sup>

10. Cette notion de « typification » de même que toute la question des fondements des connaissances et des significations communes dans la vie quotidienne ont été reprises par P. BERGER et T. LUCKMANN dans *The Social Construction of Reality*, Anchor Books, 1967, pp. 19-46.

11. A. SCHUTZ, « Common-Sense... », *op. cit.*, pp. 309-310.

12. *Idem*, p. 333.

13. *Idem*, p. 305.

Par conséquent, les interprétations de l'observateur seront d'un tout autre type que celles qui orientent les individus dans la vie quotidienne. Ces derniers tirent leurs schémas d'interprétation de la « réalité sociale » dans laquelle ils sont subjectivement immergés. L'observateur par contre doit prendre distance par rapport à cette définition subjective de la situation, en vue d'en donner une définition objective :

« All Social Sciences are objective meaning-contents of subjective meaning-contexts. »<sup>14</sup>

D'autre part cette définition objective doit rendre compte des significations subjectives inhérentes à la réalité sociale qu'il s'agit d'expliquer. Ainsi l'observateur devra donner une définition de la situation en fonction de schémas d'interprétation qui relèvent de connaissances scientifiques et cette définition scientifique de la situation devra rendre compte de la définition sociale de la situation construite à partir du processus d'interaction en cours. Il y a bien là deux niveaux distincts d'interprétation, l'un se référant aux significations subjectives de la « réalité sociale », l'autre se référant aux constructions objectives de la réalité scientifique. On pourrait, pour identifier ces deux niveaux d'interprétation, se référer à la terminologie de Kaplan qui distingue l'interprétation « scientifique » (second niveau) de l'interprétation « sémantique » (premier niveau).<sup>15</sup>

Selon cette perspective,<sup>16</sup> l'immigrant qui aborde une nouvelle culture se trouve comme à la périphérie d'un cercle ; à l'intérieur de ce cercle sont situés les individus qui partagent la définition de la situation propre à leur culture. Face à cette nouvelle culture, l'immigrant est d'abord un observateur désintéressé tout en se considérant comme un participant éventuel. Puis ayant graduellement acquis confiance aux comportements et réponses des autochtones, il en fera l'expérience subjective ; c'est alors que sa propre définition de la situation pourra lui apparaître déphasée par rapport à la nouvelle culture. Il devra donc constamment interpréter les comportements et les réponses des individus pour pouvoir les comprendre ; il devra en trouver la signification. Ce n'est que lorsqu'il parviendra à partager cette définition de la situation que son expérience pourra faire partie du cercle des interactions communes et typiques. Ainsi, d'une interaction toute subjective, car interprétative, il pourra passer à une interaction objective en ce sens que, comme les autres individus, ses attentes seront plus assurées d'une réponse typique, ses comportements plus conformes au système admis par les membres du groupe, les significations paraissant partagées implicitement.

14. A. SCHUTZ, *The Phenomenology of the Social World*, op. cit., p. 241.

15. Abraham KAPLAN, *The Conduct of Inquiry*, San Francisco, Chandler Publishing Company, 1964.

16. A. SCHUTZ, « The Stranger », *Collected Papers. II: Studies in Social Theory*, The Hague, Martinus Nyhoff, 1962, pp. 90-106.

Bien sûr, l'immigrant ne réalise pas cette intégration tout d'un coup; il y a de constants va-et-vient. Si son expérience subjective de la nouvelle définition de la situation s'avère ambiguë, brouillée par quelques incompréhensions, il devra prendre distance de nouveau par rapport à cette situation et tenter d'acquérir une connaissance objective de ses éléments, pour ensuite adopter les véritables attitudes reconnues par les membres de cette culture, attitudes que Schutz englobe dans le cercle de la « typicalité », de « l'anonymat » et des « systèmes de pertinence » de la nouvelle culture.

Dans le cas qui nous occupe, l'immigrant (polonais et italien) se trouve devant deux cultures nouvelles: celle des Canadiens français et celle des Canadiens anglais. Dans notre perspective, cette situation pourrait être déterminante pour l'immigrant car l'intégration dans l'un ou l'autre de ces groupes culturels le fait en même temps entrer dans le réseau des interactions significatives qui existe déjà, depuis un long passé, entre ces deux groupes.

### *Méthodologie*

Pour parvenir à comprendre ce processus d'interactions significatives, tel que nous venons de le définir, il nous a fallu procéder à la manière d'un anthropologue. Nous avons choisi un milieu où sont rassemblés les principaux facteurs relatifs au problème de l'immigration au Canada français: une ville minière du Nord du Québec. Nous avons travaillé pendant deux étés avec des travailleurs polonais et italiens; nous formions alors avec des Canadiens français et des Canadiens anglais une sorte de « théâtre » naturel où se jouait la trame quotidienne des relations ethniques. Nous avons aussi réalisé une quinzaine d'entrevues avec des membres des groupes ethniques en présence. Des entretiens avec des personnes ressources, à la fois pionniers et leaders dans le milieu, nous ont permis d'apprécier le climat social d'il y a quelques années (de 1945 à aujourd'hui). Nous avons également procédé à des observations plus objectives sur le comportement des immigrants au travail, dans la famille et sur leur participation à divers secteurs de la vie du milieu. Certaines compilations statistiques sur la densité et la mobilité de la population « étrangère » nous ont permis d'avoir une vue plus complète de la situation et de son évolution dans le temps.

Bien sûr, il n'est pas possible, dans le cadre de cet article, de présenter toutes nos observations. Nous nous contenterons de présenter trois « portraits » (un Italien, un Polonais et un Canadien français) qui nous semblent représentatifs et qui serviront d'illustration à nos interprétations; ces portraits visent à reconstituer des personnages vivants, par une sorte d'agglutination de leurs traits les plus révélateurs. Par cette technique, il devient possible de récupérer le vécu tout en lui donnant une forme. Nous présenterons également quelques passages d'entrevues où les travailleurs canadiens-français nous donnent leurs représentations des immigrants. Soulignons enfin que c'est le

processus d'interaction entre des *travailleurs*, œuvrant dans les mines et ayant un faible niveau de scolarité, qui fait l'objet de cette recherche; nous ne saurions généraliser nos résultats à d'autres milieux sociaux.

## II. LE MILIEU, CARACTÉRISTIQUES ET ÉVOLUTION

### *Démographie*<sup>17</sup>

Depuis 1941, à Rouyn-Noranda et dans la région avoisinante, la proportion de chacun des groupes ethniques par rapport à la population totale s'est considérablement modifiée. Noranda, en 1941, comptait plus de 20% de sa population totale parmi les immigrés; en 1961, elle en comptait environ 17% et en 1972, elle n'en compte plus que 6.8%. Pour comprendre la baisse légère de 3% entre 1941 et 1961, il faut tenir compte de l'arrivée d'un groupe important d'immigrants dans la période de 1946 à 1955; cette arrivée massive n'a pas su équilibrer les départs de la première génération d'immigrants, d'où la baisse de 3%. La baisse de plus de 10% entre 1961 et 1972 montre qu'il y a bon nombre d'immigrants, arrivés entre 1946 et 1955, qui ont quitté la région. De même, à Rouyn, 16% de la population était d'origine étrangère en 1941, 8% en 1951, 6% en 1961 et 4.8% en 1972. Depuis 1941, la proportion de la population étrangère à Rouyn-Noranda a donc baissé d'environ 12% à 13%.

Les proportions de francophones et d'anglophones ont aussi changé considérablement depuis 1941, surtout à Noranda. En effet, Noranda comptait en 1941 moins de 33% de francophones; en 1961 elle en compte près de 62% et en 1972, 72.5%. Réciproquement, la proportion de la population anglophone par rapport à la population totale a considérablement diminué: en 1941, on comptait 45% d'anglophones, en 1961 on n'en comptait plus que 22% et en 1972, 20.7%. Les changements de proportions dans la ville de Rouyn ont été moins marqués; cette ville a toujours été dominée par les francophones qui composaient 76% de la population en 1941 et 94% en 1972. Quant aux anglophones, ils sont passés de 14% en 1941 à 1.2% en 1972.

Pour ce qui est des immigrants italiens et polonais de la seconde guerre mondiale, le recensement de 1961 nous donne quelques renseignements en ce qui concerne leur répartition dans les villes de Rouyn et Noranda. On constate en effet que plus de 72% des Polonais, soit une forte majorité, vivent à Noranda, alors que chez les Italiens la répartition est beaucoup plus égale (53% à Rouyn, 47% à Noranda).

D'autres données nous indiquent que sur 233 personnes immigrées entre 1941 et 1945, il n'en reste que 85 en 1961 et sur les 2,392 personnes immigrées entre 1946 et 1950 il n'en reste que 1,027 en 1961. Il y a donc eu près de 60% des immigrants, pendant ces périodes, qui ont quitté la région.

---

17. Les données qui suivent ont été tirées des sources suivantes: *Recensement du Canada*, 1941, vol. II, tableau 32; 1951, vol. I, tableau 35; 1961, vol. I, tableau 59; *Inventaire socio-économique de Rouyn-Noranda*, s.e. n.d., p. 4.

Il se dégage donc de ces données un important mouvement de population qui consiste en un accroissement constant de la population francophone accompagné en parallèle d'une baisse également constante de la population anglophone et d'une forte mobilité de la population « étrangère », vers l'extérieur.

### *Main-d'œuvre*

Les villes de Rouyn-Noranda ont pris naissance avec le développement de l'exploitation minière. Cette industrie domine largement dans le secteur de l'emploi. En 1961, sur 7,494 travailleurs masculins, 3,049 étaient à l'emploi des mines, soit près de 41% de la main-d'œuvre totale.<sup>18</sup> Quelques données recueillies à la mine Noranda pourront nous donner une idée de l'origine ethnique des mineurs :

*Répartition de la main-d'œuvre par groupe ethnique, liste de paie de la compagnie, 1961 et 1971.*

(en pourcentage)

	1961	1971
Canadiens français .....	54.49%	68.44%
Canadiens anglais .....	23.45%	11.99%
Autres nationalités .....	22.06%	19.07%

SOURCE : Noranda Mines Limited Employment Service, *Annual Report*, 1961 et 1971.

On remarque une augmentation substantielle de la proportion des travailleurs canadiens-français de 1961 à 1971, une baisse de près de 12% dans la proportion des travailleurs canadiens-anglais et une baisse assez graduelle de la proportion des travailleurs « étrangers ».

Les seules autres données que nous avons pu recueillir concernant la main-d'œuvre remontent à 1933. Il y eut à cette époque un changement important dans la main-d'œuvre à la mine Noranda, suite à la « grève des fros ».<sup>19</sup> Avant cette grève, il y avait plus de 50% de la main-d'œuvre qui était d'origine étrangère (qu'on surnommait « les fros »). Selon des données recueillies par Evelyn Dumas,<sup>20</sup> et confirmées par plusieurs témoins que nous avons rencontrés, la proportion des travailleurs étrangers est passée de 50% à 25% de la

18. *Recensement du Canada*, 1961, vol. 32, tableau 6.

19. « Fros » est l'expression abrégée du mot anglais « foreigners ».

20. E. DUMAS, *Dans le sommeil de nos os*, Montréal, Leméac, 1971, pp. 39-40.

main-d'œuvre à ce moment (les éléments « subversifs » et « communistes » ayant été éliminés). La proportion des travailleurs francophones s'est alors établie entre 30% et 35% et la proportion des travailleurs anglophones entre 35% et 45%. Si on compare ces pourcentages avec ceux de 1961 et 1971 on peut se donner une idée des courbes qu'ont suivies chacun de ces groupes: progression constante du groupe canadien-français et baisse régulière des groupes anglophone et étranger.

### *Propriété*

Nous n'avons pas de données précises concernant la répartition, par groupe ethnique, des propriétaires et locataires de notre ville. Toutefois, Jean Melhing, dans son étude de la grève de 1953-54 à Noranda, a pu recueillir quelques chiffres; nous nous permettrons de lui emprunter ses conclusions:

« Malgré les difficultés que nous avons rencontrées dans notre examen des registres fonciers de la Ville, nous croyons pouvoir affirmer que, soit à l'instant de la grève, soit au cours des années postérieures à la grève, la grande majorité des propriétaires de la ville de Rouyn sont d'origine étrangère, et que, de façon à peu près générale, les travailleurs canadiens-français ne sont que les locataires de ces propriétaires d'origine étrangère. »<sup>21</sup>

Nous ignorons si l'auteur incluait dans ce qu'il appelle « population d'origine étrangère », les anglophones avec les immigrants. Malgré cette restriction, nous sommes quand même en mesure de constater que sur le plan de la propriété foncière, les immigrants occupent une place très importante et qu'ils tendent davantage à devenir propriétaires que les Canadiens français. Nos entrevues avec des représentants de divers groupes ethniques confirment cette tendance.

### *Langue et religion*

Au moment de leur arrivée à Rouyn-Noranda, entre 1946 et 1955, les immigrants se sont introduits dans l'industrie minière alors largement dominée par l'élément anglophone. La langue de direction de l'entreprise et la langue de travail la plus courante était l'anglais. De même, dans les échanges commerciaux, y compris ceux qui se faisaient dans le milieu plus francophone de Rouyn, la langue anglaise constituait un médium sûr et respecté. C'est cette langue que les travailleurs étrangers ont adoptée; chez eux la connaissance du français est presque inexistante, sauf chez quelques Italiens qui réussissent à se débrouiller. Avec la montée démographique de la population francophone dans la ville et l'industrie et la diminution de la population anglophone depuis 1945, la langue française se répand de plus en plus et s'impose par le fait même. L'immigrant se

21. Jean MELHING, *Analyse socio-économique d'une grève*, Montréal, Presses de l'École des hautes études commerciales, 1963.

trouve donc devant un milieu sociologique qui, sous cet aspect, s'est trouvé considérablement modifié.

Pour ce qui est de la religion, l'intérêt que nous y portons comme élément de la situation à l'étude est d'abord théorique. En effet, dans l'ordre des significations qui jalonnent l'activité humaine et par conséquent l'interaction sociale, la religion constitue le corps des « significations ultimes » ; en ce sens, la fonction culturelle de la religion est fort importante comme « légitimation » et justification de l'activité.<sup>22</sup> Dans le cas qui nous occupe, la religion que partagent la très grande majorité, si ce n'est la totalité des Polonais et des Italiens, est la religion catholique ; c'est aussi la religion de la très grande majorité des Canadiens français et d'un bon pourcentage d'anglophones. Ainsi, parmi ces gens, il y a donc une certaine solidarité dans l'adhésion à un ensemble de « significations ultimes » communes ; on pourrait penser qu'il y a là un facteur important d'intégration. Toutefois il faut constater que ces « significations ultimes » ne sont opérantes que dans les limites des caractéristiques sociologiques propres à chacun des groupes en présence, ce qui relativise beaucoup la fonction intégrante de la religion dans un contexte où il y a plus qu'un groupe d'accueil. Ainsi, c'est la paroisse catholique anglaise qui absorbe les immigrants ; c'est le prêtre catholique anglais qui les visite et qui dirige les enfants à l'école catholique anglaise, qui a aussi, pendant un certain temps, donné aux immigrants des cours d'anglais dans le sous-sol de l'église. Ce prêtre constate avec fierté que certains fils d'immigrants sont maintenant professeurs à l'école catholique anglaise. De même, l'église de la paroisse anglaise construite en 1954 a été édifiée avec l'aide des immigrants, dans un esprit explicite de bonne entente et de collaboration avec le groupe anglophone.<sup>23</sup> Ainsi, l'organisation religieuse anglophone ne fait que prolonger l'accueil déjà fait dans l'entreprise à cette excellente main-d'œuvre que constitue l'immigrant. Chez les francophones la religion veut aussi favoriser l'intégration, mais elle passe par des canaux beaucoup moins organisés : elle se résume dans l'intervention du prêtre en chaire, dont voici un exemple :

« Quelle attitude avez-vous pris Canadiens français envers ces peuples ? Ce sont des étrangers, ils ne parlent pas votre langue, ils occupent des positions que vous pourriez occuper, ont des coutumes différentes des vôtres, ne sont pas toujours respectueux de nos lois, de nos coutumes, de nos institutions, mais, comme homme à homme, chrétien à chrétien, je dirai plus, catholique à catholique, nous leur devons une attitude plus charitable (...). »<sup>24</sup>

Ce type d'intervention au niveau des principes n'a pas de prolongements dans des relations institutionnalisées comme c'est le cas dans le groupe anglophone. Par contre il a pu donner naissance à la création d'un groupe social

22. Peter BERGER, *The Sacred Canopy. Elements of a Sociological Theory of Religion*, N.Y., Doubleday and Company, 1967 et 1969.

23. *Archives de l'Université du Québec à Rouyn-Noranda* (non-classifiées).

24. Curé PELCHAT, paroisse Notre-Dame de Protection, *Archives de l'Université du Québec à Rouyn-Noranda* (non-classifiées).

très informel, à caractère multi-ethnique, le Conseil des amitiés Rouyn-Noranda. Les relations qui y sont établies demeurent toutefois en marge des relations institutionnalisées qui facilitent l'interaction. D'autre part, nos entrevues nous ont révélé qu'au niveau du vécu il y a un hiatus profond entre ce que les travailleurs appellent « la vie » et la religion, de sorte que l'influence de la religion dans les relations sociales vécues des Canadiens français s'en trouve fortement compromise. On peut donc conclure que dans la situation sociologique de Rouyn-Noranda, la religion a favorisé l'intégration des immigrants au milieu anglophone alors qu'elle n'a pas eu le même effet sociologique chez les francophones.

### III. PORTRAITS-TYPES DES ACTEURS SOCIAUX

#### a) *L'Italien*<sup>25</sup>

A est arrivé au Canada en 1954. Il a quitté l'Italie parce que le marché du travail était très instable d'une part et parce qu'il devait travailler de très longues heures pour assurer à sa famille le strict minimum vital d'autre part. En émigrant au Canada, A aspirait à une plus grande stabilité dans le travail et à un niveau de vie supérieur.

Ses débuts dans notre ville ont été très difficiles. Pendant près de deux mois, il était sans emploi ; il ne comprenait rien à l'anglais ni au français, il avait peine à évaluer la monnaie canadienne. Il recevait de l'aide parfois de vieux Italiens déjà installés dans le milieu depuis plusieurs années. L'aide qui provenait des Canadiens français et Canadiens anglais était sporadique. Puis, A s'est déniché un emploi à la mine grâce à des relations avec un contremaître de nationalité étrangère (yougoslave). Les premières années ont été aussi difficiles. Commençant à zéro, A a dû acheter des vêtements, des meubles, des appareils électriques (tout cela sauf les vêtements, était de seconde main) ; il n'avait pas beaucoup de biens et il sentait que les gens du milieu, qui eux avaient déjà quelques possessions, le regardaient de haut (A avait alors l'impression que tous ces gens se prenaient pour des « big shots ».) Après trois années de travail, A a décidé de s'acheter une maison à lui ; il a emprunté un peu d'argent à la « finance » et s'est porté acquéreur d'une maison située non loin de son lieu de travail. Avec toutes ces factures à payer, A n'avait pas le temps de se reposer ; comme il dit lui-même, tout ce qu'il avait à faire, c'est « travailler, travailler, travailler, sans relâche ». Son épouse a contribué à faire démarrer la famille puisqu'elle a travaillé pendant trois ans dans une boulangerie locale, dont le propriétaire, d'ailleurs, était aussi de nationalité étrangère.

Depuis ce temps, A emploie beaucoup de son temps de loisir à travailler autour de sa maison, à l'améliorer, à cultiver son jardin. Lorsqu'il a trois semaines de vacances, il en passe deux à travailler sur sa propriété. Comme il n'a pas de voiture, il ne sort presque jamais. Ce n'est qu'après treize ans qu'il s'est permis un voyage à Toronto pour rendre visite à sa fille qui y demeure. A est très satisfait de son niveau de vie actuel ; il considère sa condition bien meilleure que

25. Mineur de cinquante ans, père de trois enfants.

Signalons que toutes nos entrevues avec les immigrants ont été réalisées en langue anglaise ; toutes les citations en français sont le résultat de notre propre traduction.

celle qu'il a connue en Italie. Il possède deux appareils de T.V., un bon mobilier, tous les appareils électriques nécessaires, beaucoup de bibelots, peintures et autres éléments décoratifs; il a un peu d'argent de côté qu'il garde pour sa sécurité. Il n'a pas de voiture mais il préfère garder une position financière stable plutôt que d'emprunter pour s'en acheter une. Sur le plan de l'alimentation, disons que le menu demeure italien et que les dépenses sont réduites au minimum grâce à l'aide qu'apporte le jardin et au travail de l'épouse, qui prépare tout elle-même. On achète très rarement des mets préparés à l'avance; de même, le vin est préparé à la maison.

La situation actuelle de A correspond à ce qu'il appelle « a good life » et il met, dans cette expression, plusieurs données comme: une bonne famille, sans problèmes, un bon « home », pouvoir se procurer ce dont on a besoin, pas d'intérêt à payer, du temps pour se reposer, etc. Ce qu'il souhaite à ses enfants, c'est aussi « a good life »: qu'ils se marient, qu'ils aient une bonne famille, sans problème, qu'ils fassent ce qu'ils aiment... Dans ce vocable, la valeur la plus importante, c'est la famille. A insiste beaucoup sur la nécessité d'être unis, tous ensemble (« altogether »), il prévoit déménager un jour à Toronto pour se rapprocher de ses enfants. Présentement il partage sa maison avec la famille de son beau-frère italien et sa belle-mère, qui a quitté l'Italie pour venir s'établir avec eux. Et tout cet ensemble familial forme un réseau de relations très dense.

Sur le plan des relations sociales, A affirme qu'il se sent maintenant à Rouyn-Noranda comme dans sa ville en Italie. Tous sont ses amis, Français, Anglais, Italiens: « il n'y a pas de ségrégation ici »; comme il se débrouille pas mal en anglais et qu'il comprend un peu le français, il peut maintenant avoir de bonnes relations avec tout le monde. De même, son épouse affirme n'avoir que des amis dans notre ville, et surtout parmi les femmes canadiennes-françaises; elle se débrouille fort bien à la fois en anglais et en français. Par contre, « les débuts ont été difficiles ». À l'ouvrage, par exemple, des Canadiens français se moquaient de lui parce qu'il ne connaissait pas la langue locale, il dit en avoir entendu lui dire « maudit spaghetti, retourne en Italie » et parfois aussi sur la rue, il entendait de tels propos. Il n'osait pas répondre à cette époque; mal assuré, il préférerait tourner le dos. Mais « maintenant, si quelqu'un m'apostrophe, je lui réponds à mon tour. » A ajoute aussitôt que c'est seulement ceux qui n'étaient pas « intelligents » qui tenaient de tels propos; pas ceux qui étaient « intelligents ». À cette époque, il se sentait un peu inférieur aux autochtones car il n'avait aucun bien, mais maintenant il est plus assuré, plus indépendant: « I am more big shot than them ». Propriétaire d'une grosse maison, il a des locataires canadiens-français. Toute cette période difficile semble donc oubliée car tous sont ses amis maintenant. Mais ses meilleurs amis demeurent des Italiens: « those who talk my language ». Avec eux il a des relations beaucoup plus régulières qu'avec tout autre groupe ethnique; il les invite souvent dans sa propre maison alors que ses amis canadiens-français et anglais entrent chez lui beaucoup moins fréquemment. Il ne fait partie que d'un club social, le club Italo; il va régulièrement aux soupers organisés par ce club, aux fêtes, danses et pique-niques. Disons enfin que A ne fréquente jamais ou presque les lieux publics comme les tavernes, hôtels, théâtres, restaurants.

À la suite de ses contacts avec les Canadiens français, A a pu remarquer chez ces derniers, quelques traits typiques. Il a noté que dans les conversations quotidiennes, le Canadien français ne parle pas des mêmes choses que l'Italien. « Les premiers parlent d'achat de voiture, de skidoo, de sortir en fin de semaine, de bière. Les seconds demandent plutôt comment va la vie, la famille, la maison. » A a noté aussi que les Canadiens français dépensent beaucoup et

sortent beaucoup, ils préfèrent avoir une voiture et un skidoo plutôt qu'une maison. « Les Italiens, les Polonais, toutes les personnes internationales pensent différemment, ils préfèrent avoir une bonne maison, une bonne sécurité financière et préfèrent travailler autour de la maison plutôt que de sortir. » L'épouse de A abonde dans le même sens : elle a remarqué que les Canadiens français changent souvent de mobilier alors que les Italiens conservent leurs meubles très longtemps. Elle a noté par contre que les Canadiens français ressemblent beaucoup aux Italiens en ce sens qu'ils aiment se tenir en groupe et qu'ils aiment parler. Elle trouve les Anglais différents : ils ne parlent pas beaucoup et sont assez hautains ; par contre, ils sont beaucoup plus condescendants envers les immigrants, ils les aident à apprendre l'anglais et semblent plus compréhensifs vis-à-vis leurs problèmes. A constate également que les Canadiens français n'hésitent pas à emprunter de l'argent aux compagnies de finance tandis que les immigrants sont beaucoup plus économes.

A garde un contact très étroit avec sa parenté dispersée en Italie et au Canada. Il écrit à chaque mois à ses parents et trois ou quatre fois l'an à ses frères et sœurs en Italie ; ces derniers lui demandent constamment de revenir, mais il leur répond que ce n'est pas possible car ses enfants sont installés au Canada et que ses petits-enfants ne parlent pas italien. Au Canada, il garde des liens avec une belle-sœur, un beau-frère et sa belle-mère qui demeure chez lui.

Au domicile de A, on parle italien. La langue qu'il utilise le plus après l'italien, c'est l'anglais. Au travail, A a appris à se débrouiller en anglais ; lorsqu'il a commencé à travailler, c'était la langue de travail. Maintenant on parle beaucoup plus le français à la mine et A éprouve des difficultés à comprendre. S'il peut se faire comprendre en anglais, il utilise d'abord cette langue ; sinon, il saura se débrouiller avec son petit répertoire de mots français. De plus, comme il comprend mieux l'anglais que le français, il préfère écouter le poste anglais à la télévision ; il trouve d'ailleurs que c'est un réseau « plus international ». Les enfants ont fréquenté l'école anglaise et c'était normal, me dit A, car c'est le curé de la paroisse anglaise qui est d'abord venu les visiter et inscrire ses enfants.

Sur le plan religieux, A n'est pas particulièrement fervent : il dit appartenir à la religion catholique, mais ne fréquente pas beaucoup l'église. « Aller à l'église ou ne pas y aller, ça ne change rien parce que de toute façon la vie reste la même. » Par contre, dans sa maison, il y a beaucoup de symboles religieux (sculpture en or représentant la Dernière Cène ; plusieurs peintures représentant des saints, dont Saint-Thomas d'Aquin, Saint-Antoine et Sainte-Thérèse). En ce qui concerne les changements récents dans la religion, A ne les a pas tellement appréciés ; surtout la disparition de la soutane pour le prêtre.

Sur le plan politique, A n'est pas partisan. « Peu importe le gouvernement, pourvu que j'aie une bonne job et que les prix ne montent pas trop. » Son attitude est nettement conservatrice : il doit sauvegarder la sécurité qu'il s'est gagnée avec son travail. Quant à la question du séparatisme, il n'aime pas beaucoup en parler, il dit ne pas comprendre grand-chose là-dedans, mais il est carrément contre, de toute façon.

#### *b) Le Polonais*<sup>26</sup>

B vient d'un milieu rural en Pologne. Son père aurait voulu qu'il devienne

26. Mineur de cinquante-cinq ans, marié, sans enfants, cinq ans de scolarité.

forgeron, mais B nourrissait d'autres ambitions : il souhaitait pouvoir travailler à la ville dans la manufacture de son oncle. « Là, on fait plus d'argent en travaillant moins fort et puis il y a des possibilités de promotion. »

Malheureusement, la guerre est venue bouleverser tous ses projets. Après son entraînement militaire, à vingt et un ans, il va faire la guerre en Allemagne et se retrouve, après cinq semaines, prisonnier dans un camp allemand. Il y restera pendant cinq ans et demi. Ce furent des années très difficiles pendant lesquelles le travail était dur et les conditions de vie médiocres. La guerre finie, B aurait voulu retourner en Pologne ; mais il avait peur du communisme et craignait d'être envoyé en Union Soviétique. C'est pourquoi il a accepté de venir travailler au Canada, lorsque l'offre s'est présentée. C'est ainsi qu'il s'est retrouvé à l'emploi d'une des compagnies minières de notre région.

Après un an de travail à la mine, B avait déjà été tenté de partir à Toronto dans le but de se trouver du travail dans une manufacture. Mais comme il venait d'avoir une promotion, il a jugé qu'il ne serait pas sage de recommencer à zéro ailleurs. Il a donc décidé de demeurer à l'emploi de la mine. Toutefois, même après vingt-deux ans, il songe encore aujourd'hui à partir pour le sud de l'Ontario ; des démarches récentes ont presque réussi à lui faire prendre cette décision : il a jugé qu'il était plus raisonnable de rester.

B est constamment tiraillé entre son ambition, son goût d'aventure et la nécessité de se construire une sécurité ; comme ses conditions de vie ne lui permettent pas de se laisser aller à ses premières impulsions, il se résigne volontiers : B est essentiellement *raisonnable*. C'est ainsi par exemple qu'il trouve le moyen d'aimer son travail, même s'il ne correspond pas à ses aspirations ; il dit que c'est un travail sale et dur, mais il prend quand même plaisir à planifier le déroulement d'une tâche, à penser aux meilleurs moyens à prendre pour la réaliser. Ce même trait de sa personnalité se retrouve dans ce désir qu'il avait de faire fortune à la bourse : pendant quelques années il « jouait » de grosses sommes ; puis il s'est résigné à faire comme ses compatriotes, à investir plutôt dans une propriété et à construire tranquillement sa petite sécurité. Peut-être était-il enclin à ce penchant aventurier pour vaincre la monotonie d'une vie d'homme marié sans enfant ! Constamment il doit se raisonner pour accepter sa vie modeste et sans histoire ; et il *est* raisonnable.

C'est ainsi que la description de sa vie quotidienne est très « encadrée », un peu mécanique même : on y décèle son effort de domination sur ses premières ambitions. Il la divise en deux parties : huit heures de travail et seize heures pour « jouir de la vie ». Jouir de la vie pour B, c'est « sortir de la mine avec de l'argent dans ses poches, prendre un bon souper, voir son épouse, regarder la T.V., voir des amis, aller à la pêche, faire une promenade ». C'est aussi profiter d'une bonne sécurité matérielle, s'établir solidement, pouvoir compter sur quelques épargnes au cas où survienne la maladie ou quelque autre éventualité. Ainsi, même l'organisation de ce « jouir de la vie » est raisonné. B contrôle en effet assez strictement ses dépenses et ses épargnes : « il faut savoir se servir de son argent, savoir comment l'investir et ne le dépenser que pour des choses utiles. » Son argent, B le place maintenant dans des bons d'épargnes, des obligations, un peu à la banque. Il possède également deux bonnes maisons qui lui rapporteront éventuellement des revenus supplémentaires. Il a une voiture, mais d'un modèle très ancien (1955).

B se défend d'avoir « ménagé » à l'extrême pour parvenir à sa situation actuelle. « Je ne suis pas grateur. Écoute, j'ai passé cinq années et demie dans un camp de prisonniers en Allemagne. Maintenant j'achète tout ce que je désire comme tu peux voir toi-même : ici, dans ma maison, pour du monde ordinaire,

tout y est. Si j'ai besoin de quelque chose, je l'achète; je peux acheter tout ce dont j'ai besoin. Ce qui reste, je le garde pour mes vieux jours, pour le futur, pour la sécurité. Je ne dépense pas mon argent dans les hôtels à boire de la bière. Je préfère le garder pour ma sécurité. Je ne veux pas aboutir sur le Bien-Être social; c'est seulement les gens paresseux qui aboutissent là. Moi j'ai une propriété, un jardin, des fleurs, une clôture, un trottoir; j'ai tout fait cela moi-même. J'aimerais mieux m'étendre ou aller prendre une bière à l'hôtel, dépenser mon argent. Mais si quelque chose arrive je devrais m'inscrire au Bien-Être social et quelqu'un devra payer pour cela.»

B s'exprime ici, assez clairement: il ne veut pas être à la charge de personne, son indépendance est pour lui une source de fierté, sans laquelle il ne saurait «jouir de la vie». De plus, B ne saurait éprouver beaucoup de plaisir à dépenser son argent dans les endroits publics comme les tavernes et les hôtels, puisqu'il identifie ces lieux au «cancer», à la pollution et au poison. Il dit avoir plus de plaisir à rester à la maison avec son épouse et regarder la télévision, car «on peut apprendre des choses à la T.V.». Il prend beaucoup de son temps de loisir à travailler sur ses propriétés.

B accorde plus d'importance à l'amélioration des conditions qui entourent sa vie privée qu'à sa situation au travail. Il n'a aucun désir de grimper dans les échelons de l'entreprise, car cela viendrait interférer avec d'autres aspects de sa situation: «Bien sûr, si j'étais contremaître je gagnerais beaucoup d'argent. Mais l'argent ce n'est pas tout. Quand je reviens à la maison, j'oublie tout de la mine. Mais le contremaître est responsable des erreurs et des accidents: il est toujours inquiet.» B préfère donc jouir de sa vie privée plutôt que de la troubler par les préoccupations qu'entraîne la promotion dans l'entreprise. D'ailleurs B ne s'identifie pas à l'entreprise comme telle; il se sent plutôt solidaire de ses compagnons de travail et de l'Union.

Les relations de B avec le milieu ambiant n'ont pas été toujours faciles. Lorsque le groupe polonais était assez important, B trouvait en lui un vrai groupe d'appartenance. Tous les samedis il y avait une danse ou un souper, un concert ou encore une manifestation folklorique et le tout se déroulait dans la tradition polonaise (costumes traditionnels, nourriture). Les meilleurs amis de B faisaient partie de ce groupe; il y trouvait également un univers symbolique familial et significatif. Mais tout cela s'est largement effrité avec les nombreux départs.

Les relations n'étaient pas si simples avec les autres groupes ethniques. Par exemple, en 1953, lors de la grève de six mois à la mine, son voisin canadien-français l'accuse, lui et les «étrangers» d'être responsables de la grève; cette accusation était accompagnée d'un langage très agressif et B n'y comprenait rien.<sup>27</sup> Son épouse me raconte-t-il, a été ridiculisée par les enfants des voisins («maudit Pollock», «D.P.»...) B a tenté d'aller chercher des explications chez les parents, mais on lui a fermé la porte au nez. B a donc dû déménager, ne pouvant tolérer davantage cette situation. Il raconte également qu'il lui est arrivé fréquemment de se faire demander pourquoi il ne parlait pas encore le français

27. On se souviendra que, lors de la grève de 1934, les travailleurs étrangers avaient été identifiés à des «activistes communistes» par les travailleurs autochtones. Il est possible que cette image, enfouie dans la mémoire collective, latente, ait été évoquée de nouveau à l'occasion de cette grève de 1953. Ce pourrait être la source de cette attitude du travailleur canadien-français envers B, qui n'y comprend rien.

après vingt ans de résidence ici. À ce sujet, B trouve que cette question est pertinente : « Au Québec, c'est une majorité de Canadiens français, et c'est comme toute autre nation, ils n'aiment pas toutes sortes d'étrangers. Ils aimeraient mieux que chacun parle français. C'est notre faute, on ne parle pas français et on le devrait. Mais c'était impossible, on ne pouvait pas apprendre et l'anglais et le français : c'était trop. »

B raconte encore qu'on l'accuse, lui et les européens en général d'être « grateurs » (« cheap »), de ne jamais sortir, de ne jamais dépenser ; il se fait dire quelques fois : « Ah ! tu ne fais que travailler et travailler et quand tu vas mourir, tout cela va rester ici. » B se défend d'être « grateur ». « Regarde, dit-il, j'ai de beaux meubles, j'ai tout ce qu'il faut, je ne suis pas grateur. Il faut que je garde de l'argent pour ma sécurité, mes vieux jours. Moi, en Allemagne, j'avais faim. Maintenant j'ai de l'argent et je peux manger à ma faim. Mais les Canadiens français ne pensent pas à cela. La fin de semaine, ils ont un bateau et une voiture et ils vont à la pêche. Ils n'aiment pas travailler à la maison. Ils veulent profiter de la vie. »

B note aussi que certains étaient jaloux parce qu'il était propriétaire de deux maisons ; d'autres ont laissé entendre que les Polonais étaient venus leur voler leur emploi. B répond à cela qu'il a toujours gardé le même travail depuis vingt-trois ans et que ses propriétés sont le fruit de son labeur, sans l'aide de personne.

Mais B ne généralise pas à partir de ces expériences ; il ne croit pas que tous les Canadiens français aient la même opinion. Il dit que ce sont les gens sans éducation et les classes les plus basses qui pensent comme cela. « Ceux qui comprennent, les gens éduqués, sont tous mes amis. »

Mais malgré tout cela, B dit se sentir encore comme un étranger ici : « je ne me sentirai jamais appartenir ici comme à l'endroit où je suis né. Mais j'ai choisi de vivre ici pour avoir un meilleur niveau de vie ("better life") et je l'accepte. Ici on est libre, le niveau de vie est plus haut qu'en Pologne. » Quelques instants plus tard, il ajoutera ces propos qui nous indiquent toute l'ambiguïté de sa situation : « Ici, tout est de plus en plus en français ; il n'y aura plus d'anglais au Québec dans vingt ans. Maintenant, où que j'aille je ne comprends plus rien, c'est difficile, dans les magasins, c'est tout en français ; je suis perdu dans cette province. » Et B nourrit toujours le projet d'aller s'établir à Toronto...

Sur le plan politique, B est plutôt conservateur : « la vie est bonne au Canada, le gouvernement est bon. Je n'aime pas l'idée de l'indépendance. Vaut mieux se tenir tous ensemble, sinon on va récolter la guerre. L'union fait la force. La guerre, la guerre c'est cela qu'on récolte quand on ne parle pas le même langage. » Ainsi, l'idée du nationalisme lui fait peur. B tient également à projeter l'image d'un bon citoyen, d'un homme qui contribue à construire le Canada.

Sur le plan religieux, disons que B, qui est catholique, aime bien fréquenter l'église le dimanche (il y a une messe spéciale pour le groupe polonais, animée par un prêtre polonais). Il semble voir une dualité entre la religion et la vie : « Bien sûr, je suis né catholique. Mais qu'importe la religion pour vous envoyer au ciel. Ça dépend plutôt de la vie : ne pas boire, ne pas se battre, etc. » Ce qui lui fait relativiser la doctrine religieuse, c'est aussi le fait que plusieurs prêtres quittent la religion ; pour lui, en effet, si les prêtres abandonnent, c'est peut-être parce qu'ils ne croient plus à ce qu'ils disaient.

c) *Le travailleur canadien-français**Portrait du travailleur*<sup>28</sup>

C vient d'une région rurale, dans la région de Mégantic; son père était cultivateur. Il est venu s'établir en Abitibi en 1934, sur l'invitation d'un de ses amis. C n'a fréquenté l'école de son village que jusqu'en troisième année; son épouse s'est rendue jusqu'à la sixième année: « tout le monde arrêtaient l'école en troisième année dans ce temps-là ».

Entre 1934 et 1942, C a occupé plusieurs fonctions: il a travaillé pour un « jobbeur » dans le bois, puis dans une boulangerie locale pour ensuite se retrouver au service de l'hôpital. En 1942, il accepte un salaire plus payant comme mineur à l'emploi de la mine Noranda. Au début, on l'a fait travailler sur le « swing », mais par la suite, on l'a placé sur la « crain », poste qu'il occupe encore d'ailleurs; c'est un « shiftboss » polonais, un « fro » comme il dit, qui lui a assigné cette nouvelle tâche. C nous parle un peu de son travail: « C'est rendu facile, je suis habitué; je fais mon travail et en même temps je rêve: je peux être rendu au Japon dans mes rêves. Je pense à toutes sortes de choses en travaillant. On ne peut pas avoir d'initiatives; faut que ça vienne des boss. »

À Noranda, C a d'abord habité dans une petite chambre pendant un an, avec son épouse. Puis il a déménagé dans une maison appartenant à la mine, en 1952; il a acheté cette même maison, dix ans plus tard, vers 1961. Il y demeure depuis ce temps; il en loue une partie à une autre famille. Nous ignorons s'il a changé plusieurs fois de logement entre 1936 et 1952. Il dit posséder tout le nécessaire dans sa maison, tous les appareils qu'il faut. Il ne possède rien de luxueux, sauf peut-être, dit-il, la T.V. couleur: il a dû emprunter \$750 à la Caisse populaire pour se la procurer.

C se dit satisfait de son niveau de vie: « On boucle et on met un peu d'argent de côté. » Il gagne maintenant \$3.67 de l'heure. Sur le plan du niveau de vie, C a progressé depuis le début; les deux grèves, de trois et de six mois, qu'il a connues à la mine « l'ont reculé d'un an » dans sa progression. De même les deux mois de maladie qu'il a subis: « Ça, ça m'a reculé. » C calcule toutes ses dépenses mais ne semble pas tenir à un budget d'austérité. Dans le domaine de la nourriture il achète ce qu'il y a de mieux; il préfère (ou plutôt c'est son épouse qui est ici impliquée) acheter la nourriture au marché local plutôt que de se la procurer dans les épiceries à chaîne. Lorsque l'argent qu'il destinait au chauffage et à l'électricité dépasse le coût réel de ces deux items, il aime bien dépenser le surplus plutôt que de l'ajouter à l'épargne prévue. Son budget semble lui permettre quelque largesse.

C accorde une importance primordiale à l'éducation de ses enfants. « De la manière qu'on les a élevés, ils vont aller à l'école. On leur souhaite beaucoup d'éducation. Nous autres, ça nous a manqué beaucoup. On se sent humilié parfois: nos enfants s'expriment mieux que nous autres; des moments on se sent inférieurs à eux autres. Je les trouve chanceux les jeunes d'aujourd'hui, nous autres on a pas eu cette chance-là. On a élevé nos enfants pour qu'ils soient honnêtes, bons, sociables, qu'ils ne volent pas la place des autres. »

Pendant ses loisirs, C dit qu'il travaille autour de sa maison. Il ne va pas à la taverne et ne sort pas en ville; il aime bien regarder la T.V. et lire son journal. Pendant la période des grandes vacances, il en profite pour aller visiter la parenté, dans le sud de la province.

28. Mineur canadien français, cinquante-cinq ans, cinq enfants. Entrevue réalisée en français.

Sur le plan de la politique, C dit qu'il s'y intéressait beaucoup plus auparavant qu'aujourd'hui : « C'est plus de la politique aujourd'hui : ceux qui parlent à la T.V., ils parlent pareil comme nous autres ici ; c'est pas de la politique ça. Ce qu'ils disent, ça ne me dit rien : j'aimais les orateurs. »

C a trouvé également que ça change trop dans la société, il a de la peine à s'y retrouver dans tous ces changements. « Dans Québec les gens sont très conservateurs, sont attachés aux vieilles traditions. Les jeunes eux, ils changent. Ça j'ai de la misère à m'adapter à cela. C'est plus libéraliste aujourd'hui. Ça change trop. L'éducation ça change à tous les ans ; on est tout perdu là-dedans. Avant c'était tout le temps la même tradition ; on a pas d'instruction, on comprend pas ça. La catéchèse on comprend plus rien là-dedans ; aujourd'hui, c'est trop large. Ma petite fille ne sait même pas les commandements de Dieu. Denis m'a apporté son bulletin : j'y comprends rien, je suis pas pour le disputer si je comprends pas. »

La religion semble tenir une place importante dans la vie de C et de son épouse. « Elle, elle va à la messe tous les jours, son père était bien religieux, sa mère aussi ; moi j'y vais le dimanche. Je fais des prières tous les jours. » C et son épouse ont un fils dominicain.

### *Représentations de l'immigrant*

« J'aime mieux côtoyer des Canadiens français. Les immigrants, ils ont pas la même mentalité que nous autres ; il y a une différence de mentalité. »

« Avec leur paye, ils investissent : ils achètent des blocs, des maisons, ils mettent de l'argent en banque. Ils sont plus « smart » (intelligents) que nous autres pour cela : ils savent quoi faire avec leur argent. Presque tous les immigrés qui sont arrivés ici, ils ont tous des propriétés. Nous autres, on est venus au monde ici, puis on en a pas de propriété. Moi j'en ai une, parce que j'ai été chanceux de l'avoir sans argent comptant : sans cela j'en aurais pas. »

« C'est parce qu'ils ne vivent pas comme nous autres. Nous autres, quand on en a pas plein la table, on est pas contents. Eux autres, "gros de même", ils en ont assez. C'est une bonne chose de se mettre de l'argent de côté, mais nous autres on a pas été élevés comme cela. Les immigrants ils ne sont pas habitués à vivre "à grand air" comme nous autres. »

« Ces immigrés, ils vont faire durer un vieux meuble, une vieille voiture tant qu'ils pourront. Nous autres, on va le changer pour un neuf. Mais là-dessus on peut pas généraliser ; il y a aussi des Canadiens français qui font durer leurs vieilles affaires. »

« On aimerait pas vivre à leur manière. Ils ne mangent pas comme nous autres. Ces étrangers, ils aiment des affaires fortes. On a pas des estomacs pour digérer ce qu'ils digèrent eux autres. La nourriture est plus pesante, plus grasse ; ils achètent toute la viande à meilleur marché. »

« Ils sont plantés droits, ils courent pas les hôtels. Ils ramassent leur argent et puis tout le reste est cumulatif. »

« Il y a jamais eu d'étrangers qui sont venus dans la maison ici. »

« Les étrangers, ils sont plus du côté des Anglais que du côté des Français. Ils aiment les Canadiens français mais ils savent qu'il faut parler en anglais, parce que ceux qui ont l'argent, ce sont les Anglais. »

« Il y en a qui sont artistes parmi les étrangers, mais ils ne sont pas connus, ils sont solitaires. J'ai un voisin (étranger) qui s'est fait un très beau parterre. Sil

connaissait le français, j'irais lui demander des conseils. Ils ont "le tour" là-dedans les étrangers.»

« Ils sont plus avancés que nous autres dans beaucoup de domaines. L'affaire, c'est qu'ils ne parlent pas français. S'ils parlaient français, on leur parlerait plus. »

« Ils sont "d'affaire" ces immigrants-là. Nous autres les Canadiens français, on est un peu arriérés là-dedans. On vit trop individuellement, on a peur, on est jaloux de notre voisin. On ne veut pas se mettre ensemble pour former des compagnies. Les affaires, c'est pas dans le Canadien français. Nous autres, on a été élevés à se débrouiller tout seul. On a pas l'esprit d'entreprise. On est trop droits : on pourrait pas mettre de l'eau dans le jus d'orange. Nous autres les Canadiens français, on est pas encore assez développés. »

#### IV. INTERPRÉTATION SÉMANTIQUE

À ce niveau d'interprétation, nous restons à proximité du vécu. Ce qu'il nous faut faire ressortir, ce sont les significations déjà là, construites par les acteurs sociaux eux-mêmes. Notre interprétation consiste à rendre manifestes les significations latentes qui accompagnent les comportements et traits caractéristiques des immigrants polonais et italiens ; on peut comprendre la signification de ces comportements à partir de la position sociale et biographique de ceux qui la réalisent. Toutefois, au niveau de l'interaction, la signification qu'un acteur social donne au comportement d'un autre provient de schémas d'interprétations qui relèvent de sa propre situation biographique et sociale ; l'interprétation qu'il en donne n'est pas nécessairement conforme à la signification donnée par l'autre.

Chez les immigrants polonais, les significations conférées à leur situation dans le milieu s'avèrent assez explicites ; on pourrait en effet les regrouper autour de trois valeurs dominantes : la *liberté*, l'*indépendance* et la *sécurité*. Le contenu de la valeur liberté ne peut être compris qu'en rapport avec les séjours prolongés des immigrants polonais dans les camps de travail, en Allemagne, lors de la seconde guerre mondiale. En effet, c'est à la suite des conditions d'existence précaires et contraignantes qu'ils ont connues en ce pays que la valeur liberté a pris tout son poids. Dans nos entretiens, cette comparaison entre le mode de vie présent et la situation vécue en Allemagne est fréquemment utilisée : « En Allemagne, on avait faim, on travaillait douze, parfois quinze heures par jour : maintenant on peut manger et se procurer tout ce qu'on veut. » De même, le Canada comme pays d'adoption est d'abord défini comme un pays libre où toutes les contraintes connues jusqu'alors sont levées (« a free country »).

Dans la vie quotidienne, ce désir de liberté se traduit chez le Polonais par son aspiration à « jouir de la vie ». Si le travailleur canadien-français associe à cette expression surtout la consommation et le loisir, il en est autrement pour le Polonais. « Jouir de la vie » pour ce dernier, signifie avant tout « pouvoir enfin contrôler et organiser l'aménagement de sa vie privée ». C'est à ce niveau que

prennent tout leur sens les valeurs de sécurité et d'indépendance. C'est ainsi que l'immigrant polonais calcule systématiquement toutes ses dépenses et ses épargnes ; il sait où chaque dollar va, il ne se prive de rien d'essentiel mais ne se procure que ce qui est utile. Il dit lui-même que c'est pour sa sécurité qu'il se comporte ainsi ; il veut pouvoir compter sur son épargne afin d'être en mesure de faire face à toute éventualité. Il emploie également beaucoup de son temps libre à travailler autour de sa propriété ; tout cela fait partie de l'édification d'une vie privée, modeste mais confortable. Se suffire à lui-même, ne pas avoir à compter sur personne, avoir la paix font aussi partie de sa vie quotidienne. Il n'aime pas qu'on se mêle de ses affaires et ne tient pas à s'introduire dans les affaires des autres ; qu'on lui laisse la paix, c'est tout ce qu'il réclame. Ainsi, il pourra jouir librement de la vie en toute sécurité et affranchi de toute contrainte (indépendance). On comprend pourquoi l'immigrant polonais devient rapidement propriétaire ; cela aussi fait partie de son désir d'indépendance.

L'Italien, pour sa part, organise davantage sa vie autour des valeurs du succès et du progrès. Il accorde plus d'importance à son travail que le Polonais ; le travail constitue, en effet, pour l'Italien un tremplin vers le succès social. Contrairement au Polonais qui travaille pour pouvoir ensuite jouir de la paix et de la sécurité dans sa vie privée, l'Italien intègre sa vie privée, sa famille, à sa course vers le succès. Il habitera avec un autre membre de sa famille pour minimiser les dépenses et augmenter ainsi les chances de progrès. Il emploie aussi beaucoup de son temps libre à travailler chez lui ou ailleurs pour gagner un peu plus d'argent. Un Italien que nous avons rencontré utilise deux de ses trois semaines de vacances à travailler à sa maison : plus tard, il veut la vendre et s'acheter un « bungalow » moderne où il pourra recevoir plus de monde. Un autre travaille presque tous les soirs, après sa journée de travail, chez des particuliers pour gagner plus d'argent : cela lui permettra de déménager dans un quartier plus reconnu sur le plan social. Un troisième a réussi à mettre sur pied une petite entreprise, en travaillant les soirs et les fins de semaine : il possède un tracteur et deux camions et négocie des contrats de gros travaux pour des particuliers. Avec cette entreprise, il a réussi à se payer une grosse voiture de luxe et une bonne grosse maison dans un quartier bourgeois. Comme le Polonais, l'Italien économise beaucoup et minimise le plus possible les dépenses ; l'épouse contribue au budget en préparant tout elle-même sur le plan culinaire ; ensemble ils cultivent généralement un jardin qui contribue à garnir le garde-manger ; lorsqu'on va à la pêche, toute la famille participe à ce « loisir » qui est en même temps productif. Pour l'Italien, ce progrès et ce succès sont les voies par lesquelles il s'intègre à sa façon dans la société. En effet, pour lui la vie sociale est faite de comparaisons et de compétition ; dans la mesure où il sera aussi « big shot » que les autres, il sera assuré dans ses relations avec autrui. Comme il respecte surtout ceux qui parviennent à être « au-dessus de leurs affaires », il s'attend à ce qu'on l'accepte et le respecte pour la même raison. A, l'Italien que nous avons décrit auparavant, témoigne d'une telle attitude :

« Au début, c'était difficile ; je n'avais rien, pas de meubles, pas de maison ; les gens me regardaient de haut, ils se prenaient pour des "big shots". Mais maintenant, je suis plus "big shot" que les Canadiens français. »

Il ajoutera plus loin que maintenant tous sont ses amis à Rouyn-Noranda.

Chez le Canadien français, il est beaucoup plus difficile de reconnaître, en observant sa vie quotidienne, un principe d'organisation ou des valeurs au contenu assez délimité qui donneraient une signification à ses comportements. Contrairement aux travailleurs polonais et italiens, le travailleur canadien-français ne fait pas d'effort particulier en dehors de sa journée normale de travail pour gagner plus d'argent ou accéder à un niveau de vie supérieur : l'aspiration est là mais ne se traduit par aucune stratégie ordonnée. Il n'a pas de budget bien précis comme le Polonais et l'Italien : ses dépenses sont moins bien calculées, il aime bien faire des petites « folies ». Par exemple, ce travailleur canadien-français a décidé de retirer toutes ses épargnes à la mine pour pouvoir s'acheter une « Chevrolet Impala de l'année et toute équipée ». Cet autre emprunte sept cents dollars à la Caisse populaire pour s'acheter une télévision en couleur. Un troisième, pour faire plaisir aux enfants, s'achète « tiens-toi bien, une Buick de l'année ». Un autre aura un chalet d'été qu'il revend deux ans après pour investir dans une maison ; par la suite, il empruntera à la banque pour se procurer une tente-roulotte. Au travail, à la mine, le Canadien français dit qu'il ne peut pas prendre d'initiatives (plusieurs travailleurs font cette réflexion) ; aussi bien faire des farces ou rêvasser :

« Quand on peut faire des farces en travaillant, le travail devient un plaisir ; ça dépend avec qui on travaille ».

« C'est rendu facile, je suis habitué ; je fais mon travail et en même temps je rêveasse [...] »

Il y a là certainement un goût de liberté, que l'on a retrouvé chez le Polonais, un désir de pouvoir organiser sa vie privée selon ses propres impulsions ; moins « raisonnable » que le Polonais, le Canadien français le manifeste par un comportement un peu indiscipliné, peut-être en réaction à une discipline qui lui est imposée de l'extérieur, à la mine. Pour pouvoir comprendre ces comportements, nous nous en remettons volontiers à celui qui peut le mieux exprimer les valeurs qui les sous-tendent, Pierre Vadeboncoeur qui décrit ainsi cette « liberté primitive » du travailleur canadien-français :

« Nous ne sommes pas bâtis pour la règle contraignante du succès, qui est un système. On nous a vus sans cesse retourner à nos champs, même quand nous les avons quittés définitivement ; et alors, en guise de champs, c'est le loisir que nous choisissons, ou nos affaires privées, ou notre liberté, ou nos entêtements ; nous prenons le parti qu'il nous plaisait de prendre [...]. Nous faisons un peu arbitrairement des choix selon notre convenance [...]. Mais nous payons le luxe de cultiver le rêve, y compris le rêve politique. Insoumis sans révolte, indépendants. Individuellement rebelles. Brouillons. Paresseux souvent, ignorants, mais rarement bêtes. Imprévisibles dans nos actions, incorrects, indisciplinés [...]. De même, nos ouvriers endurent avec assez de placidité les contraintes industrielles, nouvelles pour ces paysans et fils de paysans. C'est peut-être parce qu'ils regagnent avec un certain sens de l'autonomie personnelle et domestique, comme des cultivateurs, le soir venu, leur domicile.

grâce à une espèce d'atavisme qui nous rappelle que nous avons été longtemps, dans le fond des campagnes, les souverains maîtres de nos vies et de nos biens familiaux. »<sup>29</sup>

C'est autour de ces valeurs et de ces significations que les membres des groupes ethniques en présence ont construit leurs relations. Toutefois, nous le verrons, chacun est demeuré à la périphérie du cercle des significations communes à l'autre groupe. Cette interprétation nous est d'ailleurs suggérée par les acteurs sociaux eux-mêmes qui vivent et expriment à leur façon cet état de fait; ainsi, le Canadien français :

« Ces immigrants sont différents de nous autres. Comme compagnons de travail, ça va. Je m'adonne bien avec eux autres. Il faut savoir les prendre : quand on sait comment les prendre, ce sont de bons compagnons de travail. Mais pas plus que cela. Pas pour devenir des amis intimes. J'irais pas jusqu'à aller veiller chez eux ni à les inviter à venir veiller avec moi, dans ma maison. »

Et cet Italien à son tour :

« Ici, tous sont mes amis. Bien sûr, mes meilleurs amis, ceux qui viennent le plus souvent chez moi, ce sont des Italiens, *ceux qui parlent ma langue.* »

Et enfin le Polonais qui constate que :

« Les Canadiens français ne sont pas intéressés à nous, Polonais. »

Toutefois, si chacun des groupes tend à demeurer à la périphérie du cercle des significations communes à l'autre groupe, il ne faut pas croire que ce fait social s'est construit suivant un processus absolument irréversible et rectiligne. Au contraire, cette tendance demeure marquée par beaucoup d'ambivalence. Selon notre interprétation, cette ambivalence repose sur le fait que les critères d'évaluation du comportement d'autrui peuvent provenir de différentes couches de signification dans la conscience commune d'un groupe. Ainsi par exemple, selon le système de pertinence du Canadien français, le souci de ménager qu'il constate chez l'immigrant est jugé ridicule.

« Il y a beaucoup de monde à la mine qui disent que les étrangers sont "grateux, séraphins". Je connais un Polonais qui ne mange presque pas chez lui pour économiser. Quand il apporte un "lunch" à la mine, il va le manger tout seul pour ne pas que personne voit qu'il mange des sandwiches au "baloney". Mais quand il est invité quelque part, il mange tout ce qu'il peut, il se "bourre" comme il faut, il en rapporte même dans ses poches. »

Par contre, lorsqu'il se réfère à d'autres critères, le Canadien français découvre que ce comportement est tout à fait rationnel et positif :

« Avec leur paye, ils ne dépensent pas, ils mettent de l'argent de côté, puis ils achètent des blocs, des maisons. Ils sont plus intelligents que nous autres pour cela : ils savent quoi faire avec leur argent. Presque tous les immigrants qui sont arrivés ici, ils ont tous des propriétés. Nous autres, on est venus au monde ici, puis on en a pas de propriété. »

Mais un tel comportement, même s'il s'avère avantageux, ne saurait être adopté par le travailleur canadien-français, car il vient interférer avec d'autres valeurs :

29. P. VADEBONCOEUR, *Indépendances*, Montréal, L'Hexagone/Parti-pris, 1972, pp. 38-39 et 43.

« Eux autres, sur la table, "gros de même" ils en ont assez. Nous autres, quand on en a plein la table, on n'est pas contents. »

Il y a aussi un autre élément qui intervient dans l'interprétation par le travailleur canadien-français du comportement de l'immigrant, soit la référence explicite à la présence anglaise et à la conscience ethnique que cela suppose. Rémi Jodouin, un travailleur canadien-français, témoigne de cette attitude dans son livre :

« Lorsqu'il s'agissait d'établir une majorité entre l'anglais ou le français, ces émigrés qui avaient appris quelques mots d'anglais et dont les enfants fréquentaient les écoles anglaises, tombaient automatiquement du côté des Anglais... Les émigrés, pour ainsi dire, faisaient partie de la famille royale [...] Fallait assister au concert pour réaliser combien les noms de Jodouin, Fortier, Girard, Vachon, Bastien, Lacroix, Lafond et autres sonnaient le faux ou ne sonnaient pas du tout dans l'orchestre de ces quelques huit ou dix nationalités qui se rencontrent et se partagent le travail minier à la Noranda. »<sup>30</sup>

Nous avons aussi rencontré cette interprétation chez d'autres travailleurs canadiens-français. Mais encore une fois, à ce niveau, l'ambivalence de l'interprétation est flagrante :

« Je m'associe plus avec les immigrés qu'avec un Anglais. Parce qu'un Anglais, c'est un type qui ne s'extériorise pas. Il garde tout en dedans. On ne connaît pas ce qu'il pense de toi ; il a le visage comme du bois franc. J'aime mieux le Polonais qui est bouillant, comme le Canadien français, qui réagit et tu sais ce qui bouille là-dedans. C'est pourquoi je fraternise mieux avec n'importe quelle nationalité qu'avec le Canadien anglais. »

On peut donc constater qu'il n'émerge pas de la conscience commune des travailleurs canadiens-français une institutionnalisation des relations avec les immigrants ;<sup>31</sup> le travailleur canadien-français ne trouve pas dans ses schémas d'interprétation, de référents qui pourraient conférer une signification et un statut objectifs aux comportements de l'immigrant. Les interactions sont abandonnées au libre jeu des interprétations subjectives. Si bien qu'il est possible, et ceci n'est qu'une hypothèse, que cette même ambivalence dans les schémas d'interprétations soit ressentie par le Canadien français comme une inconsistance des schémas qui donnent une signification à ses propres comportements ; la conséquence d'une telle impression peut être un retour critique du Canadien français vers ses propres schèmes de référence :

« Nous autres, on a été élevés à se débrouiller tout seuls. On n'a pas l'esprit d'entreprise. On est trop droits [...]. On n'est pas encore assez développés. »

Du côté des immigrants, plusieurs indices nous montrent qu'ils n'ont pas pénétré dans le cercle des ententes implicites, des significations objectives et des schèmes de référence du groupe canadien-français. Ils restent à la périphérie. Ainsi, par exemple, cet Italien qui remarque que ses conversations quotidiennes

30. R. JODOUIN, *En-d'ssour*, Montréal, Éditions québécoises, 1973, pp. 102-103.

31. Le concept d'« institutionnalisation » est ici utilisé dans le sens où Berger le définit : toute forme de typification ou d'objectivation d'actions réciproques entre des acteurs sociaux. (P. BERGER et T. LUCKMANN, *The Social Construction of Reality, op. cit.*, p. 54.)

avec les Canadiens français ne portent pas sur les sujets qui se dégageraient spontanément d'une conversation avec un compatriote italien :

« Les Canadiens français parlent d'achat de voiture, de skidoo, de sortir en fin de semaine, de bière. Les Italiens demandent plutôt comment va la vie, la famille, la maison. »

Il y a là la manifestation de deux schèmes de référence ; on ne se rejoint pas dans des significations communes. De même, le fait que les Canadiens français dépensent beaucoup plus d'argent est perçu par les immigrants, lorsqu'ils se réfèrent à leur propre système de valeurs, comme une conduite désordonnée et irrationnelle qu'ils ne sauraient imiter.

« Les Canadiens français dépensent beaucoup pour les voyages, les vêtements, la boisson, les voitures ; ils n'hésitent pas à emprunter de l'argent. Tout cela n'est pas correct ; il faut prévoir pour plus tard et ne dépenser que dans la mesure où le salaire le permet. »

« Les Canadiens français préfèrent avoir une voiture et un skidoo plutôt qu'une maison. Les Italiens, les Polonais, toutes les personnes internationales pensent différemment : ils préfèrent avoir une bonne maison, une bonne sécurité financière et préfèrent travailler autour de la maison plutôt que de sortir. »

On reconnaît dans ces témoignages une certaine unanimité qui met en valeur un processus de typification du Canadien français. On accentue les traits qui distinguent celui-ci de l'immigrant ; toutefois, dans ce cas-ci, le processus de typification tend à confirmer l'immigrant dans le cercle de ses propres schèmes de référence ; il ne les remet pas en question.

Mais il s'agit là d'un premier mouvement qui pourrait bien être une réaction de l'immigrant à la suite de son expérience plus subjective de la culture commune des Canadiens français. En effet, on remarque dans plusieurs de nos entrevues que l'immigrant a bien ressenti cette ambivalence que nous avons identifiée chez les Canadiens français ; toutefois, il semble qu'il ait été plus sensible aux interprétations négatives de ces derniers. Ainsi par exemple, ce Polonais note que certains Canadiens français étaient jaloux et envieux parce qu'il était propriétaire de deux maisons ; d'autres Canadiens français lui auraient laissé entendre que les Polonais étaient venus leur voler leur emploi. Et cet Italien qui a remarqué une certaine agressivité des Canadiens français parce que lui-même ne parlait pas le français. Et cet autre Polonais qui est accusé d'être « séraphin », à cause de ses principes d'économie. Toutes ces expériences qui résultent de l'interaction avec le travailleur canadien-français s'avèrent être des échecs dans la construction de significations communes ; ces échecs ne font que confirmer une certaine méfiance des Canadiens français vis-à-vis l'immigrant.

Cependant, dans ce processus de va-et-vient entre l'expérience subjective et la définition objective de la culture du groupe canadien-français, l'immigrant observe également quelques traits attrayants chez ce dernier. Il y a d'abord ce goût de la conversation, cette attitude communautaire du Canadien français, que l'immigrant oppose parfois à l'attitude « hautaine » du Canadien anglais. Et au travail, le Polonais se reconnaît une affinité avec le Canadien français :

« J'aime mieux, je te le dis franchement, les Canadiens français que les Canadiens anglais. Les Anglais sont un peu comme les Allemands, ils se croient supérieurs: tous les autres ne sont que des petits. À la mine ils veulent tout de suite devenir "boss". Les Canadiens français, comme nous, ne se préoccupent pas de cela. Ils font leur travail et c'est tout, ils ne cherchent pas à tout mener. Mais les Canadiens français ont peur de parler leur langue; je ne comprends pas cela moi... »

Pour notre part, nous voyons dans cette reconnaissance de certaines affinités une recherche chez l'immigrant d'une identité de situation fondamentale avec le Canadien français à partir de laquelle la construction d'un univers de signification commune serait possible. Ce pourrait être là un moyen, élaboré par les acteurs sociaux, pour surmonter les premières typifications qui ne rendent pas compte des significations réelles des comportements. Nous pourrions illustrer cette interprétation par ce témoignage d'un Polonais :

« Je ne crois pas que tu puisses comprendre *ma vie*. Tu peux m'écouter, tu peux réfléchir, mais tu ne peux pas comprendre. Tu es né ici, tu vis ici, tu as été éduqué ici, tes parents sont d'ici... Si quelqu'un ton voisin, ne s'entend pas avec toi, tu répliques et c'est tout, c'est fini. Nous, ce n'est pas pareil : quand on va sur la rue et qu'on nous dit "maudit pollock", ça fait mal et ça me rend triste : cela, j'ai trouvé cela très difficile... *Les gens d'ici ne pensent pas qu'ils sont des immigrants tout comme nous : il y a trois cents ans, c'étaient des immigrants.* »

Ainsi cette recherche d'une commune situation peut prendre diverses voies ; dans le cas qui nous occupe, l'immigrant s'identifie tour à tour à l'aspect « communautaire » du Canadien français, à une commune expérience de « travailleur » et à une situation égale d'« immigrant ».

Signalons en terminant que cette recherche d'une expérience significative commune est souvent symbolisée par la langue. En effet, si on reconnaît au langage la fonction d'objectiver les expériences subjectives et de les cristalliser en un système de signes qui transcende en quelque sorte l'interaction,<sup>32</sup> on comprend dès lors qu'il puisse tenir lieu de situation commune fondamentale. Cette tentation est bien présente dans le processus d'interaction que nous avons observé : « si on parlait français, on serait très amis ». Mais il s'agit là d'une démarche qui confond peut-être le symbole avec la réalité car, dans ce cas, la langue française ne ferait que se substituer aux ambivalences des interprétations subjectives ; son poids d'objectivité représente alors, pour l'immigrant, la possibilité de se soustraire à celles-ci. Par ailleurs, indépendamment de ce processus, il est certain que la langue française, comme institution, si elle était partagée par les immigrants, pèserait de tout son poids réel sur le processus d'interaction entre ceux-ci et les Canadiens français. C'est d'ailleurs cette fonction que joue la langue anglaise dans le contexte que nous étudions ; elle est l'institution qui assure aux interactions entre immigrants et Canadiens anglais un support objectif, qui ne saurait être remis en question.

32. *Idem*, pp. 34-46.

## V. INTERPRÉTATION SCIENTIFIQUE: UNE HYPOTHÈSE

Nos observations sur le milieu ainsi que nos entrevues nous ont montré que les immigrants polonais et italiens étaient davantage assimilés à la culture anglophone qu'à la culture francophone. Ils ont tous adopté la langue anglaise comme langue seconde: la grande majorité d'entre eux ne comprennent pas le français. Ils travaillent dans des entreprises dominées par les anglophones, où la langue du pouvoir et des relations de travail est l'anglais. Ils sont inscrits à la paroisse catholique anglaise et envoient leurs enfants à l'école anglaise. Enfin, presque tous les immigrants préfèrent écouter les media d'information anglophones.

D'autre part, en observant le processus d'interaction entre Canadiens français et immigrants, nous nous sommes rendu compte qu'il y avait chez le travailleur canadien-français un sorte d'indiscipline au niveau de la vie quotidienne et une inconstance dans ses schémas d'interprétation de la situation. L'immigrant, comme nous l'avons vu, a très bien ressenti cette ambivalence, ce « désordre » de la culture commune des travailleurs canadiens-français. Ses relations avec ces derniers étaient peu institutionnalisées et laissées au jeu des interprétations subjectives. Nous avons vu également que le Canadien français remettait lui-même en question ses propres schémas d'interprétation.

Ainsi, il nous est possible de faire l'hypothèse que l'immigrant a préféré s'assimiler à la culture anglophone parce que celle-ci présentait au niveau de l'interaction, plus de consistance et de stabilité. Les anglophones en effet, en tant que groupe ethnique, ne remettent pas en question les significations qui orientent leurs comportements; la langue qu'ils utilisent est une institution appuyée sur des expériences subjectives qui ont donné lieu à des projets et des réalisations prestigieuses et impressionnantes (entre autres, l'entreprise minière); elle commande donc confiance et respect. Ainsi donc l'expérience de l'anglophone, les significations qu'il donne à sa situation se trouvent mieux concrétisées et objectivées dans des institutions que chez le Canadien français où l'on rencontre une certaine ambivalence à ce niveau.

Fernand LAROCHE

*Département de sociologie,  
Université Laval.*